



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Projet de loi 173 ; la possibilité de vivre avec l'amiE de cœur!

Québec, le 9 avril 2018. Le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain (MPDAQM) réagit favorablement au Projet de loi 173 puisque ce dernier répond à une demande longuement répétée : celle de pouvoir choisir de vivre en couple. Ce Projet de loi prévoit que deux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi et vivant ensemble puissent recevoir un revenu sans que leur prestation individuelle ne soit coupée.

Depuis 2013, le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain poursuit une grande mobilisation: **Revendiquons le carré Rose : Pour une organisation des services qui soutien le droit à l'amiE de cœur.** À la veille des consultations particulières sur le Projet de loi 173 visant à l'instauration d'un revenu de base pour les prestataires ayant des contraintes sévères à l'emploi, le MPDAQM réitère toute l'importance de permettre aux personnes de ne plus vivre de la discrimination afin qu'elles puissent avoir le droit de vivre avec la personne de leur choix.

Pour madame Sylvie Gagné, vice-présidente et porte-parole du dossier, le projet de loi est un grand pas de plus et ouvre la possibilité à la vie de couple. Nous vivons plusieurs obstacles et préjugés dans la reconnaissance du droit à la vie affective et à l'amiE de cœur. Pour plusieurs d'entre nous, nous entendons les inquiétudes de nos proches à l'égard de notre projet de vie de couple souvent en raison que nous serions coupés de notre prestation d'aide sociale en vivant à deux. »

Monsieur Michel Aubut, président du MPDAQM, l'exprime bien : « C'est une bonne nouvelle pour le droit à l'amiE de cœur ! Pour les personnes qui veulent vivre ensemble cela va tout changer... enfin! »

Les membres du Mouvement Personne d'Abord auraient souhaité que ces mesures s'appliquent à tous les prestataires de la sécurité du revenu. Ils demandent aussi à tous les partis politiques de faire en sorte que ce Projet de loi puisse être adopté avant les prochaines élections.

-30-

Le Mouvement Personne d'Abord est un organisme d'entraide, de promotion et de défense des droits et des intérêts PAR et POUR les citoyenNES vivant avec une déficience intellectuelle. Il regroupe plus de 240 membres actifs et intervient dans la région de la Capitale-Nationale depuis 1983.

Contacts médias: Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain

Hélène Bernier, coordonnatrice, Michelle Robitaille-Rousseau, personne-ressource à l'accueil et à la participation sociale: Tél/télec: 418 524-2404 mpdaqm@videotron.ca